

ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL . TAXE DE SÉJOUR

À joindre au registre du logeur.
L'état récapitulatif reprend mois par mois le nombre de nuitées que vous avez déclaré ainsi que le montant de la taxe de séjour que vous avez ainsi collecté.

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

COMMUNE :

NOM DE L'HÉBERGEMENT :

ADRESSE (si différente de l'hébergement) :

COMMUNE :

DÉCLARE AVOIR ENCAISSÉ POUR LA PÉRIODE DE :

	Nbre de nuitées	Nbre personnes taxées	Nbre personnes exonérées	Total nuitées taxées	Taxe encaissée (€)
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					
Septembre					
Octobre					
Novembre					
Décembre					
TOTAUX					

SIGNATURE :

Au 15 janvier de l'année n+1, veuillez envoyer ou déposer votre règlement accompagné de la fiche de déclaration (Annexe 4) et cet état récapitulatif à :
Trésor Public . 29 Rue Marcellin Berthelot . 03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE



Et veuillez adresser une copie de ces documents à :
Communauté de Communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne . 29 Rue Marcellin Berthelot .
03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

